

ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR – LES RELAIS DU CŒUR DE CÔTE D'OR

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

9 IMPASSE DE REGGIO

21000 DIJON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2024

ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR – LES RELAIS DU CŒUR DE CÔTE D'OR

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

9 IMPASSE DE REGGIO

21000 DIJON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2024

À l'assemblée générale de l'ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR – LES RELAIS DU CŒUR DE CÔTE D'OR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR – LES RELAIS DU CŒUR DE CÔTE D'OR relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER) :

- sont décrites de manière appropriée dans les notes « 10 – Informations relatives au compte de résultat par origine et destination » et « 11 – Informations relatives au compte d'emploi des ressources collectées auprès du public » de l'annexe ;
- sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 ;
- et ont été correctement appliquées.

Nous nous sommes également assurés du caractère approprié des principes comptables appliqués, du caractère raisonnable des estimations significatives retenues et de la présentation d'ensemble des comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 septembre 2024

Le commissaire aux comptes
Pierre-Henri Scacchi et Associés



Jean-Claude MARTY



LES RESTAURANTS DU CŒUR LES RELAIS DU CŒUR

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
Restaurants du Cœur de CÔTE D'OR (AD21)

COMPTES ANNUELS AU 30/04/2024

Date d'établissement des comptes : 28/08/2024

Signatures

Président

Trésorier

ETATS FINANCIERS

du 01/05/2023 au 30/04/2024

SOMMAIRE

1. BILAN ACTIF	4
2. BILAN PASSIF	5
3. COMPTE DE RÉSULTAT	6
4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ.....	9
a. Description de l'objet social	9
b. Nature et périmètre des missions sociales	9
c. Les moyens mis en œuvre	9
5. FAITS MAJEURS.....	9
6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	10
a. Référentiel comptable.....	10
b. Changement de méthode comptable.....	10
c. Immobilisations et amortissements.....	10
d. Stocks.....	10
e. Créances	11
f. Valeurs Mobilières de Placement	11
g. Subventions.....	11
i. Subventions d'exploitation.....	11
ii. Subventions d'investissement	11
h. Contributions financières	11
i. Mécénat.....	11
j. Les apports.....	11
k. Autres ressources.....	11
7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	12
8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	12
9. AUTRES INFORMATIONS	12
10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	13
a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales.....	13
b. Définition des fonds issus de la générosité du public	13
c. Emplois des ressources de la générosité du public.....	14
11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	14
12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS	15
a. Immobilisations.....	15
b. Amortissements.....	15
13. Bilan Actif : STOCKS, CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR	16
14. Bilan Actif : VMP, DISPONIBILITÉS, CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	17
15. Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS	18
a. Variation des Fonds propres.....	18
b. Variation des Fonds dédiés	18
16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS	18

17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES	19
18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS	20
a. Engagements donnés.....	20
b. Engagements reçus.....	20
19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS.....	21
20. EAR	21
21. RÉSULTATS ANALYTIQUES.....	22
a. Répartition du résultat analytique de l'exercice	22
b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public	22
22. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	23
23. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	25
24. ANNEXES.....	27
a. Effectifs bénévoles	27
b. Effectifs salariés (en ETP)	27
c. Tonnage des dons alimentaires locaux	27
d. Rapprochements	27

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024			EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	37 406	14 339	23 067	908
Installations techniques, matériel et outillage	188 982	83 819	105 163	47 957
Autres immobilisations corporelles	699 301	495 052	204 249	186 167
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations	9 360		9 360	8 364
Sous-total – Immobilisations corporelles	935 049	593 210	341 839	243 396
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 259		23 259	24 048
Sous-total – Immobilisations financières	23 259		23 259	24 048
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ	958 308	593 210	365 099	267 444
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	14 794		14 794	11 614
Autres créances	294 791		294 791	398 772
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	461 622		461 622	451 205
Charges constatées d'avances	1 087		1 087	1 940
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	772 293		772 293	863 531
TOTAL GÉNÉRAL	1 730 602	593 210	1 137 392	1 130 975

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	181 591	181 591
Fonds propres avec droit de reprise	355 657	212 366
Réserves	71 000	71 000
Report à nouveau	40 059	47 359
Excédent ou déficit de l'exercice	86 262	-7 301
Sous-total : Situation nette	734 568	505 016
Subventions d'investissement	147 038	148 620
TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES	881 606	653 636
Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	8 000	8 000
TOTAL II – FONDS DÉDIÉS	8 000	8 000
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL III – PROVISIONS		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	120	120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 779	83 820
Dettes fiscales et sociales	154 699	130 583
Autres dettes	4 522	208 234
Sous-total des dettes	221 119	422 757
Produits constatés d'avance	26 667	46 583
TOTAL IV – DETTES	247 786	469 340
TOTAL GÉNÉRAL	1 137 392	1 130 975

3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de services	127 735	115 209
Produits des manifestations	41 452	42 285
Sous-total – Ventes de biens et services	169 187	157 494
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
<i>Concours publics</i>	446 269	350 313
<i>Subventions d'exploitations</i>	457 009	273 730
<i>Sous-total – Concours publics et subventions</i>	<i>903 278</i>	<i>624 043</i>
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	282 434	186 488
<i>Dons sur manifestations</i>		
<i>Mécénats</i>		
<i>Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL</i>		
<i>Sous-total – Ressources liées à la générosité du public</i>	<i>282 434</i>	<i>186 488</i>
Contributions financières reçues		
<i>Contributions reçues d'une entité Restaurants du Cœur</i>	404 102	479 226
<i>Contributions reçues d'autres OSBL</i>	144 696	107 583
<i>Sous-total – Contributions financières</i>	<i>548 798</i>	<i>586 810</i>
Sous-total – Produits de tiers financeurs	1 734 511	1 397 340
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	11 514	15 805
Utilisations des fonds dédiés		8 560
Autres produits	327	713
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	1 915 539	1 579 912

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Achats		
Achats de marchandises	52 184	17 033
Variation de stock		
Sous-total – Achats stockés	52 184	17 033
Autres achats et charges externes	819 082	794 650
Aides financières versées		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		4 012
Autres aides financières	3 103	
Sous-total – Aides financières	3 103	4 012
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations	27 709	11 646
Autres impôts et taxes	833	456
Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés	28 542	12 101
Charges de personnel		
Salaires et traitements	702 906	557 595
Charges sociales	130 441	118 308
Sous-total – Charges de personnel	833 347	675 902
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	104 639	74 476
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		3 779
Sous-total – Dotations aux amortissements et dépréciations	104 639	78 255
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		5 500
Autres charges	3 420	5 379
TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION	1 844 317	1 592 833
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	71 222	-12 921
Produits financiers		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 166	2 835
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS	4 166	2 835
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	4 166	2 835
3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)	75 388	-10 086

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 583	7 785
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 583	7 785
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	708	5 000
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES	708	5 000
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	10 875	2 785
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 931 287	1 590 532
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	1 845 025	1 597 833
EXCÉDENT OU DÉFICIT	86 262	-7 301
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	844 524	357 005
Prestations en nature	245 598	276 007
Bénévolat	2 342 415	1 349 073
TOTAL	3 432 537	1 982 086
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	844 524	357 005
Mise à disposition gratuite de biens	245 422	243 115
Prestations en nature	176	32 892
Personnel bénévole	2 342 415	1 349 073
TOTAL	3 432 537	1 982 086
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	<i>665 711</i>	<i>969 868</i>

4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur de CÔTE D'OR gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

- L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
- Les autres activités autour de l'aide alimentaire (ateliers cuisine, accompagnement alimentaire et hygiène,...)
- Les activités d'aide à l'autonomie, lien social et d'accompagnement des personnes accueillies
- Les activités d'accompagnement et d'insertion à l'Emploi
- L'aide au logement (auprès des Gens de la rue, l'hébergement d'urgence ou autres logements)

c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurant du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

5. FAITS MAJEURS

- Ouverture à compter du 1er février d'un nouveau Centre d'Activités situé : 43 rue PARMENTIER à DIJON, à destination des étudiants en situation de précarité. Distribution les jeudis soirs et samedis matins.
- Transfert d'une activité "JARDINS DE PROXIMITÉ" du site de DIJON-VALMY au site de PERRIGNY-LÈS-DIJON.
- Embauche en CDI à Temps Complet d'une encadrante aux ACI-Jardins.
- Embauche en CDD et à Temps Complet d'un Travailleur Social pour l'activité "Logement".
- Départ le 20 février dernier de la comptable en poste depuis 6 ans et arrivée d'un nouveau comptable à compter du 1er mars dernier.

6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation, modifié par le règlement ANC n°2020-08 ainsi que les règlements ANC n°2022-04 du 30 juin 2022 et ANC n°2023-01 du 12 mai 2023.

b. Changement de méthode comptable

La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 contre le séparatisme demande à toutes les associations relevant de la loi du 1er juillet 1901 et bénéficiant de financements étrangers de tenir un état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger (EAR) dans l'annexe de leurs comptes annuels. L'exercice 2023-2024 est la première année d'application de ce règlement.

Les modalités d'établissement et de présentation de cet EAR ont été définies par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) via les règlements suivants :

- Règlement ANC n° 2022-04 du 30 juin 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au JO du 18 décembre 2022 ; l'article 434-31 de ce règlement vient préciser le modèle de tableau à insérer dans l'annexe des comptes annuels.
- Règlement ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023 »

c. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algeco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de lavage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

d. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

e. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

g. Subventions

i. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

ii. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au compte de résultat selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

h. Contributions financières

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

i. Mécénat

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

j. Les apports

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

k. Autres ressources

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2023/2024 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gratuites de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2023/2024 s'élève à 5 088 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

9. AUTRES INFORMATIONS

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

c. Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2023	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2024
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations Incorporelles					
Terrains					
Constructions - Immeubles - Entrepôts					
Structures légères - Algeco		23 937			23 937
Rénovations immobilières - Installations générales	13 469				13 469
Agencement, aménagements divers	289 110				289 110
Matériel de transport (véhicules, transpallettes,...)	249 838	50 030			299 868
Matériel & mobilier bureau	3 167	7 773			10 939
Installations à caractère spécifique (chambres froides, ...)	110 748	78 233			188 982
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	57 270	42 114			99 383
Terrains et constructions en cours					
Rénovations immobilières en cours					
Autres immobilisations en cours					
Acompte sur immobilisations	8 364	9 360		-8 364	9 360
Immobilisations corporelles	731 966	211 447		-8 364	935 049
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	24 048	841	1 630		23 259
Immobilisations financières	24 048	841	1 630		23 259
Total des immobilisations	756 015	212 288	1 630	-8 364	958 308

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2023	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2024
Amortissements des logiciels et autres Immobilisations incorporelles					
Amortissements des immobilisations incorporelles					
Amortissements terrains, constructions et entrepôts	12 561		12 561		
Amortis./structures légères (Algeco, Mobil home)		869			869
Amortis./rénovations, installations générales		13 469			13 469
Amortis./agencements et aménagements divers.	219 694	31 459			251 153
Amortis./matériel de transport	143 142	43 031			186 173
Amortis./matériel et mobilier bureau	2 803	821			3 624
Amortis./installations à caractère spécifique (chambres froides, ...)	62 791	21 028			83 819
Amortis / matériels pour ACI(jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	47 579	6 523			54 102
Amortissements des immobilisations corporelles	488 570	117 200	12 561		593 210
Total des amortissements	488 570	117 200	12 561		593 210

13. Bilan Actif : Stocks, Créances et Produits à recevoir

Stocks (en €)	au 30/04/2024			au 30/04/2023
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Stocks centres missions sociales				
Total du stock des centres				

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts			
Dépôts et cautionnements versés	23 259	825	22 434
Créances Diverses			
Total des créances de l'actif immobilisé	23 259	825	22 434
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)	14 794	14 794	
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)	4	4	
Autres créances (dont subventions)	294 787	294 787	
Total des créances de l'actif circulant	309 585	309 585	

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus		
Clients, locataires et comptes rattachés		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
Etat & Collectivités Publiques	84 561	125 994
Association Nationale		
Débiteurs et créiteurs divers	3 788	4 990
Total des produits et subventions à recevoir	88 349	130 984
Dont subventions et contributions à recevoir	84 561	125 994

14. Bilan Actif : VMP, Disponibilités, Charges Constatées d'avance

Valeurs mobilières de placement (en €)	Valeur d'acquisition	Cours au	Plus-Values latentes	Moins-Values latentes	
SICAV					
Fonds Communs de Placement					
Total des VMP					

Disponibilités (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Comptes sur livrets (livret A)	300 519	366 130
Comptes-courant	156 748	83 735
Caisse	4 355	248
Intérêts courus		1 093
Total des disponibilités	461 622	451 205

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations	1 087	1 087	
Maintenance			
Assurances			
Autres Charges			
Total des charges constatées d'avance	1 087	1 087	

15. Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS

a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2023	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2024
Fonds propres sans droit de reprise	181 591						181 591
Fonds Propres avec droit de reprise	212 366		355 657	212 366			355 657
Réserves	71 000						71 000
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs							
Report à nouveau	47 359	-7 301					40 059
Résultat comptable de l'exercice	-7 301	7 301	86 262				86 262
Situation nette	505 016		441 919	212 366			734 568
Subventions d'investissement	148 620		10 000	11 583			147 038
Total des Fonds propres	653 636		451 919	223 949			881 606

*GP = Générosité du Public

b. Variation des Fonds dédiés

Détail des fonds dédiés par ressource d'origine (en €)	Fonds à engager au 30/04/2023	Engagements	Utilisations	Fonds à engager au 30/04/2024
Sur subventions d'exploitation	4 000			4 000
Sur contributions financières d'autres organismes				
Sur ressources liées à la Générosité du public	4 000			4 000
Total des fonds dédiés	8 000			8 000

16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2023	Dotations	Reprises	Provisions au 30/04/2024
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation :				
- des immobilisations incorporelles				
- des immobilisations corporelles				
- des immobilisations financières				
- des stocks				
- du compte client	4 837		4 837	
- des autres créances				
Total des provisions pour dépréciations	4 837		4 837	
Total des provisions	4 837		4 837	

17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers	120		120		120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 779	61 779			29 869
Personnel et comptes rattachés	104 529	104 529			72 711
Dettes fiscales et sociales	50 170	50 170			57 872
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					53 951
Autres dettes	4 522	4 522			208 234
Produits perçus d'avance	26 667	26 667			46 583
Total des dettes	247 786	247 666	120		469 340

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Fournisseurs	29 469	14 238
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés	59 168	40 689
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	21 440	16 109
État & Collectivités Publiques	2 370	2 378
Débiteurs et créiteurs divers	1 182	
Intérêts courus à payer		
Total des charges à payer	113 630	73 414

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus
Subventions	26 667	26 667		
Loyers des bénéficiaires à percevoir				
Autres produits constatés d'avance				
Total des produits constatés d'avance	26 667	26 667		

18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

a. Engagements donnés

Tableau des engagements en crédit-bail

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules Mobilier, matériels de bureau & informatique Autres	6 407	29 792	2 136		2 136	240
Total des engagements en crédits-bails	6 407	29 792	2 136		2 136	240

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

b. Engagements reçus

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	

Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)	Cout d'entrée	Dotation aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice	Cumulés	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	28 740	5 748	27 291	1 449
Total des immobilisations en crédit-bail	28 740	5 748	27 291	1 449

19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Subventions d'investissement		
État	145 299	145 934
Région	1 739	2 686
Département		
Communes		
Collectivités publiques		
Autres		
Total subventions d'investissement	147 038	148 620
Subventions d'exploitation		
Fonds social européen (F.S.E.)	31 031	
État & DDCSPP	32 133	10 867
Région		
Département	219 800	144 700
Communes et Communautés urbaines	146 575	109 563
Autres	27 470	8 600
Total subvention d'exploitation	457 009	273 730
Concours publics		
Concours publics sur contrats aidés	351 769	279 208
Allocations logements	94 500	71 105
Total concours publics	446 269	350 313

20. EAR (État séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources 30/04/2024
Néant	
Total	

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 5 du décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021 est mise à la disposition du public au siège de l'association.

21. RÉSULTATS ANALYTIQUES

a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire	28 997	109 014	215 054	353 064	353 064	
Autonomie, lien social et accompagnement	13 981	3 242	2 806	20 030	20 030	
Emploi	152 371	20 500	484 934	657 805	657 805	
De la Rue au Logement	206 886		322 838	529 724	529 724	
Aide et Pilotage des Missions sociales	1 309		933	2 242	2 242	
Frais de fonctionnement		149 678	217 840	367 518	281 256	86 262
Frais de Recherche de fonds	558		346	904	904	
Total	404 102	282 434	1 244 750	1 931 287	1 845 025	86 262

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

22. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	282 434	282 434	186 488	186 488
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	282 434	282 434	186 488	186 488
Dons manuels	282 434	282 434	186 488	186 488
Mécénats				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
Dons sur manifestations				
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits de la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	740 737		769 812	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	548 798		586 810	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	191 939		183 002	
Produits des manifestations	41 452		42 285	
Autres produits non liés à la générosité du public	150 487		140 717	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	903 278		624 043	
Subventions de l'Union européenne	31 031			
Subventions de l'État français	32 133		10 867	
Subventions des Collectivités territoriales	366 375		254 263	
Autres subventions	27 470		8 600	
Concours publics	446 269		350 313	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	4 837		1 630	
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS			8 560	3 500
TOTAL DES PRODUITS	1 931 287	282 434	1 590 532	189 988
CHARGES PAR DESTINATION				
1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France	1 562 864	132 756	1 440 554	176 647
– Actions réalisées par l'organisme				
– Distribution alimentaire	353 064	109 014	442 185	144 969
<i>Distribution adultes & bébés</i>	351 793	109 014	426 037	141 930
<i>Collecte, ramasse</i>	1 043		1 910	1 910
<i>Aide alimentaire à la personne dans les centres</i>			14 239	1 129
<i>Atelier cuisine</i>				
<i>Hygiène et accompagnement alimentaire</i>	229			
– Autonomie, lien social et accompagnement	20 030	3 242	13 833	11 264
<i>Autonomie</i>	16 565		1 921	1 921
<i>Lien social</i>	3 465		11 913	9 344
<i>Accompagnement</i>		3 242		
– Emploi	657 805	20 500	485 133	18 543
<i>A.C.I.</i>	657 805	20 500	485 133	18 543
<i>Petites Ruches</i>				
– De la Rue au Logement	529 724		495 664	
<i>Gens de la Rue</i>				
<i>Hébergement, Logement</i>	529 724		495 664	
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales	2 242		3 739	1 872
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger				
– Actions réalisées par l'organisme				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				

Compte de Résultat par origine et destination - suite

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	904			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	346			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	558			
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	281 256	149 678	148 000	11 841
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			3 779	
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			5 500	1 500
TOTAL DES CHARGES	1 845 025	282 434	1 597 833	189 988
EXCÉDENT ou DÉFICIT	86 262		-7 301	

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 189 678	3 189 678	1 741 280	1 741 280
Bénévolat	2 342 415	2 342 415	1 349 073	1 349 073
Prestations en nature	2 739	2 739	35 201	35 201
Dons en nature	844 524	844 524	357 005	357 005
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	4 424		8 849	
Prestations en nature	4 424		8 849	
Dons en nature				
3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE	238 435		231 957	
Prestations en nature	238 435		231 957	
Dons en nature				
TOTAL DES PRODUITS	3 432 537	3 189 678	1 982 086	1 741 280
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	3 105 331	2 894 062	1 908 985	1 698 880
Réalisées en France	3 105 331	2 894 062	1 908 985	1 698 880
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	21 580	21 580	13 512	13 512
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	305 626	274 036	59 588	28 888
TOTAL DES CHARGES	3 432 537	3 189 678	1 982 086	1 741 280

23. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
1- MISSIONS SOCIALES	132 756	176 647	1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	282 434	186 488
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
Distribution Alimentaire	109 014	144 969	Dons manuels	282 434	186 488
Autonomie, lien social et accompagnement	3 242	11 264	Legs, donations et assurances-vie		
Emploi	20 500	18 543	Mécénats		
De la Rue au Logement			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Aide au pilotage nationale des Missions sociales		1 872	Dons sur manifestations		
Relations institutionnelles et veille stratégique			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes			Autres produits		
1.2 Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	149 678	11 841			
TOTAL DES EMPLOIS	282 434	188 488	TOTAL DES RESSOURCES	282 434	186 488
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		1 500	3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		3 500
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE		
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public		
			Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public	Données non disponibles	Données non disponibles
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
1- Contributions volontaires aux missions sociales	2 894 062	1 698 880	1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public		
Réalisées en France	2 894 062	1 698 880	Bénévolat	2 342 415	1 349 073
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	2 739	35 201
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	21 580	13 512	Dons en nature	844 524	357 005
3- Contributions volontaires au fonctionnement	274 036	28 888			
TOTAL DES EMPLOIS	3 189 678	1 741 280	TOTAL DES RESSOURCES	3 189 678	1 741 280

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	4 000	6 000
- Utilisation		3 500
+ Report		1 500
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	4 000	4 000

24. ANNEXES

a. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Nombre sur l'exercice 2023 / 2024	Nombre sur l'exercice 2022 / 2023
Bénévoles	798	623

b. Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre moyen au 30/04/2024	Nombre moyen au 30/04/2023
Contrats aidés hors CDDI		0,50
CDDI	19,20	12,44
Sous- Total Contrat Aidés	19,20	12,94
CDD/CDI	12,00	6,93
Total Effectifs salariés	31,20	19,87

c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
Exercice 2023 / 2024	95,89	19,89	240,83	356,61
Exercice 2022 / 2023	86,99		96,00	182,99

d. Rapprochements

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

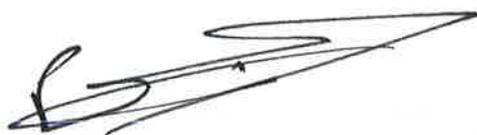
CHARGES	EMPLOIS
1 845 025	1 845 025

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
1 931 287	1 931 287

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association



Le trésorier de l'association

